

Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	En attente de la décision de la commission parlementaire
Réduction des émissions de méthane dans le secteur de l'énergie Modification Règlement 2019/942 2016/0378(COD)	
Sujet 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile Priorités législatives Déclaration commune 2022	

Informations techniques	
Référence de procédure	2021/0423(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Modification Règlement 2019/942 2016/0378(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 58; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 194-p2; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 194-p3
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
Etape de la procédure	En attente de la décision de la commission parlementaire
Dossier de la commission parlementaire	CJ10/9/09253